

MONDE

Ne pas renvoyer les Grecs aux calendes... La Grèce a jusqu'au 3 juillet pour adopter un nouveau plan d'austérité si elle veut obtenir l'argent frais dont elle a besoin. Les ministres des Finances de la zone euro se retrouveront en effet à cette date pour finaliser l'aide à la Grèce. « *Echouer à prendre des mesures déterminées (contre la crise de la dette) pourrait rapidement étendre les tensions jusqu'au cœur de la zone euro et entraîner d'importantes répercussions mondiales* », a prévenu le FMI dans un rapport. L'incertitude sur le plan grec a déjà fait baisser l'euro face au dollar. Certains craignent un « *nouveau Lehman Brothers* », en référence à la banque américaine dont la faillite mi-septembre 2008 avait déclenché la crise financière mondiale.

155 voix pour, 143 contre, deux abstentions. Le vote de confiance au parlement grec a ouvert la voie à l'adoption d'un nouveau plan d'austérité. C'était le premier des trois tests à réussir pour éviter la faillite au pays. Le gouvernement devait faire adopter le principe d'un ensemble de mesures d'économies s'élevant à 28 milliards d'euros sur cinq ans, décidées avec l'UE et le FMI. Le vote de confiance a entraîné une brève hausse de l'euro sans toutefois dissiper les craintes concernant l'adoption rapide des mesures d'austérité. Plus de 20.000 manifestants anti-austérité ont assiégé le parlement à Athènes, pendant le vote.

L'ONU met en garde. « *Les mesures d'austérité prises par certains pays comme la Grèce et l'Espagne face à un endettement public excessif non seulement menacent l'emploi dans le secteur public et les dépenses sociales, mais rendent la reprise plus incertaine et plus fragile* », indique un rapport du département des Affaires économiques et sociales de l'ONU, que dirige le Chinois SHA Zukang, secrétaire général adjoint des Nations unies. « *Les gouvernements doivent réagir avec prudence aux pressions en faveur de la consolidation budgétaire* ». Le rapport conclut : « *Il est essentiel que les gouvernements tiennent compte des conséquences sociales probables de leurs politiques économiques* » sur la nutrition, la santé et l'éducation afin de ne pas pénaliser la croissance économique à long terme.

US go home. Retrait des forces américaines d'Afghanistan annoncé par Barack OBAMA. Il concernera vraisemblablement 10.000 hommes, en deux vagues, 5.000 en juillet et 5.000 avant la fin de l'année. Le reste des 30.000 hommes, dont Barack OBAMA avait annoncé l'envoi en Afghanistan en décembre 2009, sera rapatrié d'ici la fin 2012. Le Ministre français de la Défense, Gérard LONGUET, a par la suite annoncé que la France devrait retirer ses troupes dans les mêmes proportions et selon des modalités équivalentes.

« **Aucun contentieux** » avec son partenaire russe. Mais une différence de taille, à propos de la Syrie. Indications de François FILLON après un dîner et un entretien, avec son homologue Vladimir POUTINE à Matignon. Lors d'une conférence de presse, Vladimir POUTINE a jugé « *sans perspective* » toute « *intervention dans les affaires d'un État souverain* ». Dmitri MEDVEDEV, avait déjà déclaré que Moscou userait de son droit de veto à l'ONU contre toute résolution du Conseil de sécurité condamnant la Syrie. Pour François FILLON : « *le moment approche où chacun va devoir prendre ses responsabilités* », allusion à une possible mise aux voix d'un projet de résolution auquel la France a activement participé. Les « *approches différentes* » entre la France et la Russie peuvent néanmoins « *se rejoindre* », a espéré le Premier ministre français.

BAN Ki-moon réélu à l'unanimité par les 192 membres de l'Assemblée générale, secrétaire général des Nations unies pour un second mandat de cinq ans, qui débutera le 1^{er} janvier 2012. Aucun candidat ne se présentait contre lui. Cet ancien ministre des Affaires étrangères de Corée du Sud, a succédé au Ghanéen Kofi ANNAN, en janvier 2007.

Examen pour CARTENS et LAGARDE. Pour le gouverneur de la Banque du Mexique, c'était lundi et mardi dernier. Pour la ministre française de l'économie, mercredi et jeudi. Objectif : convaincre les 24 représentants de pays ou de groupes de pays au conseil d'administration, de soutenir leur candidature. Le conseil d'administration du FMI compte choisir « *par consensus* », ou à un défaut par un vote, le nouveau directeur général d'ici à la fin du mois. Le conseil d'administration du FMI se

réunira en effet le 28 juin pour une discussion formelle sur les deux candidats, avant de rendre son avis définitif le 30 juin au plus tard.

Quelle note pour LAGARDE ? Après s'être rendue au Brésil, en Inde, en Chine, aux assemblées annuelles de la Banque africaine de développement à Lisbonne, puis en Arabie Saoudite et enfin en Egypte, Christine LAGARDE a détaillé sa vision d'un FMI « *réactif, coopératif, légitime et équitable* ». Selon le communiqué de l'institution, la ministre française de l'Economie a déclaré « *Je ne suis ici pour représenter les intérêts d'aucune région du monde en particulier, mais bien l'ensemble des Etats membres* ». Elle a explicitement rejeté l'éventualité d'un « *conflit d'intérêt* » entre sa nationalité française et l'aide du FMI à trois membres de la zone euro (Grèce, Irlande et Portugal). Elle s'est dite sur Twitter partisane d'un « *libéralisme tempéré* ».

Des constructions à Gaza. Le gouvernement israélien a autorisé l'ONU à importer des matériaux de construction dans la bande de Gaza pour y construire deux projets immobiliers de 1.200 logements au total et 18 écoles, ont annoncé les deux parties. Cette annonce intervient peu avant l'arrivée prévue d'une flottille humanitaire internationale pour tenter de briser le blocus israélien de la bande de Gaza, contrôlée par le mouvement islamiste Hamas.

EUROPE

Un peu d'humanité... La commissaire aux Affaires intérieures a demandé aux Vingt-Sept de montrer un peu d'humanité dans les décisions qu'ils doivent prendre sur l'immigration et l'asile. « Au cours des dernières années nous avons assisté à un soutien croissant dans l'UE pour des mouvements populistes et les partis d'extrême droite », a déploré Cécilia MALMSTROM. « Dans mes domaines de responsabilité - l'asile, la migration, l'intégration et la coopération transfrontalière -, j'ai pu constater que la xénophobie est en hausse », a-t-elle souligné. « Environ 15.000 personnes fuyant les violences en Libye sont entrées dans l'UE. Tous ensemble, les Etats membres ont déclaré qu'ils seraient prêts, initialement, à offrir une protection à 800 de ces personnes. A titre de comparaison, la Norvège seule a accepté d'en prendre plus de 300 », a-t-elle souligné.

La Commission serre les cordons de la bourse. L'exécutif européen a annoncé une sévère réduction l'an prochain de l'allocation au programme d'aide alimentaire destiné aux plus démunis des Européens, ramenée à 113 millions d'euros, soit 400 millions de moins que cette année.

Finlande : enfin un Premier ministre. Le Parlement finlandais a officiellement élu comme Premier ministre, le chef des conservateurs Jyrki KATAINEN, plus de deux mois après les législatives, le plaçant à la tête d'une coalition gouvernementale représentant six des huit partis parlementaires.

TIMOCHENKO voit rouge. L'opposante ukrainienne Ioulia TIMOCHENKO, ancien Premier ministre inculpée d'abus de pouvoir, a déposé une plainte auprès de la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) à Strasbourg pour dénoncer le caractère politique de ces poursuites.

Le Cavaliere reprend du poil de la bête. Silvio BERLUSCONI, confronté à la grogne au sein de ses troupes à la suite de plusieurs revers dans les urnes, mais conforté hier matin par un 44^{ème} vote de confiance à la Chambre des députés (317 voix pour, 293 contre et 2 abstentions) a assuré que sa majorité était forte, unie et que le gouvernement italien qu'il dirige durerait jusqu'à son échéance normale au printemps 2013. Dans un discours très consensuel, le président du Conseil a évité de s'en prendre aussi bien aux magistrats qu'à l'opposition et a rendu hommage au président de la République Giorgio NAPOLITANO, un homme unanimement respecté dans le pays.

Autriche. Le parti autrichien d'extrême droite FPO a réélu à sa tête son dirigeant Heinz-Christian STRACHE (avec 94,36% des voix soit un peu moins qu'en 2009), qui a officialisé ses aspirations à gouverner. « *Je suis convaincu que je serais un meilleur chancelier pour l'Autriche que Werner FAYMANN* », l'actuel chancelier social-démocrate, a-t-il assuré dans un discours fleuve dans lequel il a présenté le nouveau programme du FPO, centré sur l'idée d'une Autriche en tant que communauté de peuple, langue et culture germaniques.

What would Jaurès do ? Martine AUBRY et le président du SPD allemand Sigmar GABRIEL ont présenté une déclaration commune en faveur d'« *un gouvernement économique européen* » pour rompre avec les logiques conservatrices et libérales risquant de « *mener l'Europe à la ruine* ». Les deux responsables préconisent notamment la création d'« *une taxe sur les transactions financières en Europe* » de 0,05% (mesure adoptée le 9 juin dans une résolution par le Parlement français mais rejetée en Allemagne) et l'émission « *d'euro-obligations* » permettant aux pays de la zone euro de « *refinancer à meilleur coût une partie de leur dette sur les marchés* ».

AFRIQUE – AMÉRIQUE – ASIE

Le Kenya a mis en place pour la première fois de son histoire une Cour suprême, comme le prévoit la Constitution d'août 2010. Elle sera présidée par l'avocat Willy MUTUNGA.

Une nouvelle constitution pour le Maroc. Le roi Mohammed VI a présenté dans un discours à la nation un projet de constitution qui vise à « *consolider les piliers d'une monarchie constitutionnelle, démocratique, parlementaire et sociale* ». Ce projet, la cinquième révision de la loi fondamentale en vigueur depuis 1962, sera soumis à référendum le 1^{er} juillet et « *je dirai oui à ce projet* », a souligné le souverain. Le roi du Maroc avait promis le 9 mars dernier des réformes politiques importantes pour répondre aux manifestations qui se déroulent dans le royaume depuis février.

POLITIQUE INTÉRIEURE

Binationalité : le projet de rapport de l'Assemblée nationale. Le rapporteur de la mission d'information parlementaire sur le droit de la nationalité, le député (UMP) de Paris Claude GOASGUEN, a présenté ses propositions. Le soir même, le président du groupe UMP à l'Assemblée nationale Christian JACOB, le président de la commission des Lois Jean-Luc WARSMANN et les sept autres membres UMP de la mission parlementaire avaient jugé négativement la « *faisabilité* » de certaines des 22 propositions formulées par le rapporteur. A noter dans les propositions que l'acquisition de la nationalité par naturalisation, serait subordonnée « *à la renonciation expresse du déclarant ou du candidat à sa ou ses nationalité(s) étrangère(s)* ». D'autres mesures, comme la négociation de conventions bilatérales réduisant les cas de binationalité, concourent à une suppression de la binationalité. Le Président de la République a estimé qu'il n'était « *pas nécessaire d'ouvrir une réflexion quant à la question de sa suppression* ». Dans un courrier adressé aux Sénateurs représentant les Français établis hors de France, il fait part de son attachement à la binationalité, en tant que « *tradition française* ».

PS : J-4. L'ouverture du dépôt officiel des candidatures à la primaire qui désignera le candidat du PS pour 2012, est le 28 juin prochain. Les spéculations s'accéléraient sur la date et les modalités de la déclaration de candidature de Martine AUBRY, dont personne ne doute plus qu'elle sera candidate. Selon plusieurs sources au PS, le scénario qui tient la route se situerait mardi 28, lors d'une conférence de presse à Lille, dans son fief, avec une déclaration solennelle appuyée par un passage au 20 heures d'une grande chaîne. Plan B : mercredi 29 ou jeudi 30 juin. Lille, fait-on valoir, est une capitale européenne qu'elle a contribué à transformer.

Et les primaires ? Attaques en règle de la majorité sur le principe même des primaires organisées par le Parti socialiste. Pour le ministre de l'Intérieur, Claude GEANT, « *Les listes d'émargement vont très clairement faire apparaître les noms de ceux qui ont décidé d'afficher leur sympathie à l'égard du Parti socialiste* » en prenant part aux primaires « *et, par différence, les noms de ceux qui n'ont pas décidé de le faire* ». M. GUEANT a toutefois concédé que l'organisation des primaires apparaissait comme « *régulière* », rappelant que « *le code électoral dit clairement que tout électeur ou parti peut avoir communication de la liste électorale* » et que « *le code des collectivités locales prévoit également que les locaux municipaux peuvent être mis à disposition des partis politiques* ».

Réactions : « *J'ai l'impression qu'il ya un vent de panique qui souffle sur la droite à chaque fois qu'on parle de démocratie* », a réagi la Première secrétaire du PS Martine AUBRY. Pour le porte-parole du PS, Benoît HAMON, « *le but (de la majorité) c'est de faire peur aux Français* » pour qu'ils « *ne viennent pas voter* », car Nicolas SARKOZY « *redoute par dessus tout la légitimité que donneraient ces primaires à son adversaire de gauche* ». Le député (UMP) Sébastien HUYGHE, par ailleurs commissaire à la CNIL, a rappelé que « *chaque Français [...] dispose d'un droit d'opposition [...] afin d'interdire - au PS - de le faire figurer sur les listes électorales sur les tables de vote* ». Sur le site Internet des primaires du Parti socialiste, une page est déjà disponible pour faire les démarches nécessaires pour se retirer des « *listes électorales primaires* ».

Partis, comptez-vous ! Le secrétaire général de l'UMP Jean-François COPE a annoncé qu'il y avait au 21 juin 171.000 adhérents à jour de cotisation à l'UMP et plus de 20.000 pour 2011. Pour le PS, Pascale BOISTARD, secrétaire nationale chargée des adhésions, a annoncé 10.000 nouvelles adhésions depuis le début de l'année 2011, dont 5.000 depuis les cantonales. Actuellement, le PS revendique quelque 160.000 adhérents.

TRON mis en examen. Le parquet d'Evry a requis contre l'ancien ministre, Georges TRON, une mise en examen pour viols et agressions sexuelles en réunion par personne ayant autorité, assortie d'un placement sous contrôle judiciaire, Ces crimes sont passibles de 20 ans de réclusion criminelle.

PARLEMENT

Session extraordinaire du Parlement à partir du 1er juillet. Depuis le début du quinquennat, le Parlement a toujours été convoqué en session extraordinaire en juillet, ainsi qu'en septembre, ce qui sera probablement le cas encore cette année. Au menu de l'ordre du jour chargé : le débat d'orientation des finances publiques pour 2012, la poursuite de l'examen du projet de loi de finances rectificative pour 2011 (qui comprend notamment la suppression du bouclier fiscal et la réforme de l'ISF), du projet de loi de financement de la Sécurité sociale rectificative pour 2011 (qui met notamment en place la prime pour les salariés de certaines entreprises) et du projet de loi sur la participation des citoyens au fonctionnement de la justice pénale et le jugement des mineurs, ou encore celle de la proposition de loi visant à interdire l'exploration et l'exploitation des mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux par fracturation hydraulique.

La règle d'or. Députés et sénateurs devront également se saisir une nouvelle fois du projet de loi constitutionnelle visant à inscrire le retour à l'équilibre des comptes publics dans la Constitution, dit « *règle d'or budgétaire* », qu'ils n'ont pas voté dans les mêmes termes. Selon certains, M. SARKOZY aurait toutefois renoncé à convoquer le Parlement en Congrès à Versailles pour inscrire cette règle dans la Constitution.

Assemblée nationale

Déclaration du Gouvernement mardi 12 juillet sur la prolongation ou non de l'engagement des troupes françaises en Libye. A 15 heures à l'Assemblée nationale, suivie d'un débat et d'un vote. Puis à 18 heures au Sénat. L'article 35 de la Constitution dispose que « *lorsque la durée de l'intervention excède quatre mois, le gouvernement soumet sa prolongation à l'autorisation du Parlement* ».

La Sécu rectifiée. Adoption en première lecture, par 320 voix contre 208, du projet de loi de financement rectificative de la Sécurité sociale pour 2011, qui instaure notamment une prime pour les salariés des entreprises de plus de 50 salariés versant des dividendes en hausse, une mesure décriée par les syndicats et le patronat et considérée comme un pur « *affichage* » par le PS. Les députés ont également adopté en première lecture, par 320 voix contre 198, la proposition de loi UMP portant sur le développement de l'alternance, la sécurisation des parcours professionnels et le partage de la valeur ajoutée.

Sénat

La fin du projet de double taxe foncière des résidences en France des Français établis hors de France votée au Sénat. Voir la rubrique : Français de l'étranger.

La rentrée du Sénat. Le Sénat reprendra ses travaux parlementaires en séance plénière mardi 11 octobre, après le renouvellement de la moitié de ses membres (dimanche 25 septembre), l'élection de son nouveau président (samedi 1^{er} octobre), la formation des groupes politiques (mardi 4 octobre), la nomination du bureau du Sénat et des membres de six commissions permanentes (mercredi 5 octobre) et les élections des présidents de ses commissions (jeudi 6 octobre).

LARCHER candidat. Le président du Sénat, Gérard LARCHER, a annoncé qu'il sera candidat pour un nouveau mandat à la présidence du Sénat. « *Je pense vraiment que la majorité au Sénat va continuer, je suis assez serein car la majorité sénatoriale est plus large que la majorité présidentielle. Elle va du MoDem à la droite plus libérale* », a déclaré M. LARCHER.

CONSEIL DES MINISTRES

Projet de loi autorisant la ratification de l'accord relatif aux pêches dans le sud de l'Océan Indien.

Communication. La lutte contre les feux de forêt.

Point thématique. La lutte contre les fraudes.

ÉCONOMIE - DÉFENSE

Les Français en grève. L'année 2009 a vu une hausse des jours de grève, le nombre de journée individuelle non travaillée passant en moyenne de 100 à 136 jours pour 1.000 salariés, selon la Dares. « *Dans un contexte de forte récession* », les grévistes ont moins fréquemment avancé la question salariale (39%, -20 points) que l'emploi (29%, + 10 points), souligne l'étude.

Mistral a le vent en poupe. La Russie et la France ont signé le contrat de vente de deux navires de guerre français Mistral. Accord de 1,12 milliard d'euros.

FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER & AFFAIRES ÉTRANGÈRES

La fin du projet de double taxe foncière des résidences en France des Français établis hors de France. « *Tout est bien qui fini bien* ». Adoption - à l'unanimité des présents -, de l'amendement déposé par Robert del PICCHIA et cosigné par l'ensemble des sénateurs UMP. L'amendement de suppression de l'article 17 du projet de loi de finances rectificatives a été examiné en discussion commune avec un amendement similaire des sénateurs socialistes. Le Gouvernement et la Commission des Finances ont donné un « *avis favorable* » à l'amendement. Pour le Ministre du Budget, qui ne considérait pas la taxe comme « *une mauvaise chose* », « *tout est bien qui fini bien* ».

Le soutien du Président de la République. Les Français établis hors de France ont en effet reçu le soutien du chef de l'Etat. Dans un courrier adressé aux Sénateur des Français de l'étranger, Nicolas SARKOZY a confirmé ce qui avait été dit lors de la réunion organisée samedi dernier à l'Elysée : « *particulièrement sensible aux arguments* », il a « *demandé à Monsieur François BAROIN, Ministre du Budget d'accepter, lors de l'examen du projet de réforme de la fiscalité du patrimoine au Sénat, un amendement de suppression de ce projet de texte* ».

Le gage. Les sénateurs avaient adopté un amendement de M. MARINI qui compense la suppression de la surtaxe des résidences secondaires des Français résidant à l'étranger. Il atténue la mesure de lissage sur la reprise des donations effectuées depuis plus de six ans et moins de dix ans. Le gain attendu est de 100 millions d'euros. Pour le reliquat de 76 millions, est augmenté de 0,3 point le taux du droit de partage. Celui-ci s'élèverait donc à 2,50%, au lieu de 2,20%.

SANTÉ – SOCIÉTÉ

Bac : le compte n'est pas bon. Le ministre de l'Education nationale Luc CHATEL a annoncé que l'épreuve de mathématiques du bac S ne serait pas annulée après la confirmation d'une fuite sur Internet concernant l'un des quatre exercices de l'épreuve. « *J'ai décidé de faire noter les mathématiques sur les trois exercices restants, c'est-à-dire de neutraliser le premier exercice* ».

La France a soif. Quelque 79% des nappes phréatiques affichaient au 1^{er} juin un « *niveau inférieur à la normale* » selon le Bureau de recherches géologiques et minières.

CULTURE – NOUVELLES TECHNOLOGIES

La musique pour adoucir la vie. Un Stradivarius, fabriqué en 1721, adjugé 16 millions de dollars. C'est une fondation japonaise qui l'a vendu. L'argent est destiné aux victimes du tsunami au Japon. L'identité de l'acquéreur n'a pas été dévoilée.

Of mice and men. Des équipes de recherches de Marseille et de Montpellier ont permis à des souris amnésiques de retrouver la mémoire grâce à une greffe de cellules souches humaines. Cette étude pourrait ouvrir la voie à un essai clinique sur des patients souffrant d'amnésie soit d'origine traumatique, soit consécutive à une insuffisance de la circulation sanguine dans le cerveau.

CARNET

Décès

Décès accidentel de Marc ISNARD, époux de notre ancienne collègue Marie-Antoinette ISNARD. Armateur de profession, marin de cœur, tennisman reconnu, gentleman de la vieille école, d'une parfaite courtoisie, Marc était un très grand ami des Français de l'étranger. A Marie-Antoinette et à sa fille Manuela, Infos Hebdo adresse ses condoléances les plus attristées.

Nominations

Jean-Paul MONCHAU, ambassadeur au Bénin.

Luc HALLADE, ambassadeur au Congo.

Bruno BISSON, consul général à Canton.

Frédéric BONTEMS, consul général à Houston.

INFOS Hebdo. Copyright : Robert del PICCHIA. **Editeur :** le sénateur Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN. **Clause de non responsabilité :** l'Editeur s'efforce de diffuser des informations équilibrées, exactes et à jour mais sans garantie. Les informations contenues dans INFOS Hebdo ne sont données qu'à titre indicatif. La responsabilité ne peut être engagée sur la seule base des informations dispensées dans cette publication. **Tel :** +33 1 42 34 26 87. **Fax :** +33 1 42 34 42 08. **Mail :** r.delpicchia@senat.fr